

CLASSE ORCHESTRE

La classe orchestre recrute et offre aux **futurs élèves de 5ème** la possibilité de s'inscrire au dispositif "**orchestre**" (**dans la limite des places disponibles : 5 inscriptions**).

Cette classe orchestre propose aux élèves deux heures hebdomadaires de pratique instrumentale dans le cadre de leur emploi du temps scolaire en plus de l'heure d'éducation musicale habituelle : une heure consacrée à l'apprentissage d'un instrument spécifique et une heure d'orchestre.

Ce dispositif s'adresse aux élèves n'ayant pas eu la possibilité de s'inscrire en école de musique mais désirant apprendre à jouer d'un instrument. Ils devront alors s'engager sur trois ans jusqu'en 3^{ème}. Afin que l'élève puisse travailler à la maison, l'instrument lui sera prêté pendant les trois années.

Cette pratique orchestrale, à travers le plaisir de faire de la musique, a pour but également de développer de nombreuses capacités nécessaires à la réussite scolaire comme la concentration et la fiabilité. Aussi, elle exigera un engagement de la part de l'élève car elle trouvera son aboutissement dans des projets et concerts donnés tout au long de l'année scolaire.

L'équipe est constituée principalement de Mme Bois (professeur d'éducation musicale) et M Guillaume Viala (chef d'orchestre et professeur de percussions). D'autres professeurs de l'école de musique interviennent au collège le mardi pour l'apprentissage de l'instrument par pupitre : M Magar (professeur de cuivres), Mme Reygnier (flûte traversière), M Vesser (saxophone) et Mme Michot (clarinette).

Les élèves intéressés devront se présenter auprès de Mme Bois qui prendra note de leur candidature afin de leur indiquer la marche à suivre (petit questionnaire sur la motivation et entretien oral avec quelques professeurs de l'équipe).

Voici les instruments de l'orchestre proposés dans le dispositif :
flûte traversière, euphonium (petit tuba), saxophone, clarinette,
trompette, trombone, percussions

